

**Objectif**

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

**Produit**

## TwentyFour Sustainable Strategic Income Fund

(le «Compartiment»)

ISIN	LU2549758428	Initiateur du Produit: Vontobel Asset Management S.A.
Catégorie de parts (les «Parts»)	HR (hedged)	18, rue Erasme L-1468 Luxembourg
Monnaie	CHF	Numéro de téléphone: +352 26 34 74 1
un compartiment de Vontobel Fund (le «Fonds»)		<a href="http://www.vontobel.com/AM">www.vontobel.com/AM</a>

La Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) est responsable de la surveillance de Vontobel Asset Management S.A. en ce qui concerne le présent Document d'informations clés. Ce Produit et sa société de gestion Vontobel Asset Management S.A. sont autorisés au Luxembourg et supervisés/régulés par la CSSF. Vontobel Asset Management S.A. fait partie du Groupe Vontobel.

Le présent Document d'informations clés est exact au 12 Juillet 2024.

**En quoi consiste ce produit ?****Type**

Le Fonds a été constitué sous la forme d'une société anonyme, un fonds à capital variable formé en vertu de la loi modifiée du 17 décembre 2010 concernant les organismes de placement collectif. Il s'agit d'un fonds à compartiments multiples, dont le Compartiment fait partie. Les actions sont une catégorie de parts du Compartiment.

**Objectifs**

Ce Compartiment géré de façon active vise à obtenir un niveau de revenu attrayant ainsi qu'une opportunité de croissance du capital. Le Compartiment investit au moins 20% de son actif net dans des placements durables en investissant dans des titres d'émetteurs qui, selon le Gestionnaire d'investissements, contribuent à un objectif environnemental (atténuation du changement climatique, adaptation au changement climatique) ou social (autonomisation). Il relève de l'article 8 du SFDR (Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers). De plus amples informations sont disponibles dans le prospectus.

En tant que compartiment géré indépendamment d'un indice de référence, le Compartiment générera une exposition, en particulier, aux obligations sur une base de valeur relative en sélectionnant des titres éligibles dans l'univers mondial (y compris les marchés émergents) de titres à taux fixe et variable, y compris les emprunts d'Etat, la dette supranationale, les obligations d'entreprises, les obligations convertibles contingentes et les asset-backed securities. Il n'y a pas de contrainte sur le rating des titres.

Jusqu'à 49% des actifs nets du Compartiment peuvent être investis dans des classes d'actifs et/ou des instruments financiers en dehors de l'univers d'investissement précité afin de tirer parti d'opportunités de marché pour faciliter davantage la réalisation de l'objectif d'investissement, ainsi que dans des instruments du marché monétaire et des dépôts bancaires pour la gestion des liquidités.

Le Compartiment peut utiliser des instruments dérivés à des fins de couverture et pour atteindre l'objectif d'investissement.

La monnaie de cette classe de parts est couverte en permanence par rapport à la monnaie principale du Compartiment. Cette couverture ne couvre pas nécessairement tous les risques de change. Elle entraîne des coûts qui réduisent à leur tour le rendement de la classe de parts.

**Rachat d'actions:** quotidiennement lorsque les banques sont ouvertes au Luxembourg et à Londres (cf prospectus pour détails et exceptions).

Les revenus générés seront réinvestis et inclus dans la valeur de vos Parts.

Le Compartiment n'est pas géré par rapport à un indice de référence. Le gestionnaire dispose d'une liberté totale dans le cadre des limites de placement prédéfinies.

Les Parts HR (hedged) sont exclusivement réservées aux investisseurs qui sont autorisés à investir sur la base du règlement du personnel de Vontobel.

Compte tenu de la période de détention minimale recommandée, le rendement dépendra de la performance des investissements sous-jacents.

Le dépositaire du Fonds est CACEIS Bank, Luxembourg Branch.

Ce Compartiment fait partie d'un fonds à compartiments multiples. Les différents compartiments ne répondent pas les uns des autres, c'est-à-dire que seuls les gains et les pertes de ce Compartiment vous concernent en tant qu'investisseur. Vous pouvez demander la conversion de tout ou partie de vos Parts du Compartiment conformément à la section « Conversion de Parts », sauf disposition contraire dans la partie spéciale du prospectus de vente.

Le prospectus de vente, y compris les divulgations précontractuelles sur le SFDR, les derniers rapports semestriels et annuels, le cours des actions et d'autres informations pratiques sont disponibles gratuitement sur [www.vontobel.com/AM](http://www.vontobel.com/AM) en anglais et en allemand.

**Investisseurs Particuliers Visés**

Le Compartiment est destiné aux investisseurs particuliers disposant d'une connaissance et/ou d'une expérience de ce type de produits, ayant obtenu un conseil en investissement approprié, disposant d'un horizon d'investissement à moyen ou long terme et ayant la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant qu'ils ont investi dans le Compartiment.

**Durée**

Les Parts n'ont pas de date d'échéance. L'initiateur du Produit peut mettre fin aux Parts de façon unilatérale. Les Parts, le Compartiment et le Fonds peuvent être dissous de manière anticipée et liquidés dans les cas prévus par le prospectus et les statuts du Fonds.

## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

L'indicateur synthétique de risque (ISR) permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de variation des marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

**Veillez tenir compte du risque de change. Dans certaines circonstances, vous pouvez recevoir des paiements dans une devise différente de celle de votre pays, de sorte que le rendement final que vous obtiendrez dépendra du taux de change entre les deux devises. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'ISR.**

Autres risques non pris en compte dans l'ISR: liquidité, risques opérationnels, juridiques ou de durabilité. Vous trouverez de plus amples informations dans le prospectus.

Ce produit ne prévoit aucune protection contre la performance future du marché, de sorte que vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Le Produit n'offre aucune garantie de capital contre le risque de crédit.

◀ Risque le plus faible Risque le plus élevé ▶



L'indicateur de risque se base sur l'hypothèse que vous conserverez le produit pendant 5 ans.

Nous avons classé ce produit dans la catégorie de risque 2 sur 7, qui est une catégorie de risque faible.

## Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit, de l'indice de référence approprié et/ou d'un indicateur indirect au cours des 10 dernières années.

Période de détention recommandée:		5 ans	
Exemple d'investissement:		CHF 10,000	
		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
<b>Scénarios</b>			
<b>Minimum</b>	Aucun rendement minimum n'est garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.		
<b>Tensions</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	CHF 8,190	CHF 7,400
	<b>Rendement annuel moyen</b>	-18.14%	-5.85%
<b>Défavorable</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	CHF 9,160	CHF 8,000
	<b>Rendement annuel moyen</b>	-8.43%	-4.36%
<b>Intermédiaire</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	CHF 9,810	CHF 11,280
	<b>Rendement annuel moyen</b>	-1.91%	2.44%
<b>Favorable</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	CHF 10,120	CHF 13,200
	<b>Rendement annuel moyen</b>	1.21%	5.70%

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre: (Favorable : Février 2016 - Février 2021, Modéré : Février 2017 - Février 2022, Défavorable : Septembre 2021 - Juin 2024).

## Que se passe-t-il si Vontobel Asset Management S.A. n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

L'investisseur n'est pas exposé à un risque de perte financière par suite du défaut de l'Initiateur du Produit.

Les actifs du Fonds sont détenus en lieu sûr par leur dépositaire, CACEIS Bank, Luxembourg Branch (le «Dépositaire»). En cas d'insolvabilité de l'Initiateur du Produit, les actifs du Fonds gardés par le Dépositaire ne seront pas affectés. Cependant, en cas d'insolvabilité du Dépositaire, ou d'une personne agissant en son nom, le Fonds pourrait subir une perte financière. Ce risque est toutefois modéré dans une certaine mesure par le fait que le Dépositaire est tenu par la loi et la réglementation de séparer ses propres actifs des actifs du Fonds. Le Dépositaire sera également responsable envers le Fonds de toute perte découlant, entre autres, de sa négligence, fraude ou omission intentionnelle de remplir correctement ses obligations (sous réserve de certaines limitations telles que définies dans l'accord conclu avec le Dépositaire).

Les pertes ne sont pas couvertes par un quelconque dispositif de protection ou de garantie des investisseurs.

## Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

### Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- CHF 10 000 sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
<b>Coûts totaux</b>	CHF 596	CHF 893
<b>Incidence des coûts annuels (*)</b>	6.2%	1.8% chaque année

(\*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous vendez votre placement à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 4.27% avant déduction des coûts et de 2.44% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer.

#### Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
<b>Coûts d'entrée</b>	5.00% du montant que vous payez au moment de l'achat de ce placement. C'est le montant maximum qui peut être prélevé sur votre argent avant qu'il ne soit investi.	Jusqu'à CHF 500
<b>Coûts de sortie</b>	0.30% de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé. C'est le montant maximum qui peut être prélevé sur votre argent avant qu'il ne soit versé.	CHF 30
Coûts récurrents prélevés chaque année		
<b>Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation</b>	0.49% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation basée sur les coûts réels de l'année dernière.	CHF 47
<b>Coûts de transaction</b>	0.21% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	CHF 20
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
<b>Commissions liées aux résultats</b>	Aucune commission de performance n'existe pour ce produit.	CHF 0

Frais de conversion: au lieu des coûts de sortie + d'entrée, 1.00% peuvent vous être facturés en cas de transfert de votre investissement vers un autre Produit du Fonds.

#### Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée: 5 ans

Sur la base de la politique de placement et du profil de risque du Compartiment, une période de détention de 5 années est recommandée. Les investisseurs peuvent vendre leur investissement à tout moment, quelle que soit la période de détention recommandée, sans frais supplémentaires. Les parts peuvent être vendues quotidiennement (les jours ouvrables). Les frais de sortie sont présentés ci-dessus.

#### Comment puis-je formuler une réclamation ?

Si vous avez une réclamation à formuler au sujet du produit ou de la personne qui vous a conseillé ou vendu le produit, vous devrez fournir les détails nécessaires à la personne qui vous a conseillé ou vendu le produit. Les réclamations concernant la société de gestion ou le Document d'informations clés doivent être envoyées à Vontobel Asset Management S.A., 18, rue Erasme, L-1468 Luxembourg ou à [luxembourg@vontobel.com](mailto:luxembourg@vontobel.com). Vous pouvez également accéder à la page [www.vontobel.com/vamsa](http://www.vontobel.com/vamsa) pour obtenir de plus amples informations.

#### Autres informations pertinentes

Les informations contenues dans ce Document d'informations clés sont complétées par les statuts et le prospectus, qui seront fournis aux investisseurs particuliers avant la souscription. De plus amples informations sur le Fonds, y compris une copie du prospectus, le dernier rapport annuel et un éventuel rapport semestriel ultérieur, sont disponibles gratuitement sur [www.vontobel.com/AM](http://www.vontobel.com/AM) en anglais et/ou en allemand. Le Document d'informations clés est disponible sur le site web de l'Initiateur du Produit à l'adresse [www.vontobel.com/AM](http://www.vontobel.com/AM). Une copie papier du Document d'informations clés est disponible gratuitement sur demande auprès de l'Initiateur du Produit.

Des informations relatives aux performances passées sont disponibles à la page [https://docs.publifund.com/pastperf/LU2549758428/fr\\_CH](https://docs.publifund.com/pastperf/LU2549758428/fr_CH). Les données relatives aux performances passées sont présentées pour 0 ans.

Les calculs des scénarios de performance passés sont disponibles à la page [https://docs.publifund.com/monthlyperf/LU2549758428/fr\\_CH](https://docs.publifund.com/monthlyperf/LU2549758428/fr_CH).

Vontobel Fonds Services AG, Gotthardstrasse 43, CH-8022 Zurich est le représentant du fonds en Suisse. L'agent payeur est Bank Vontobel AG, Gotthardstrasse 43, CH-8022 Zurich.

Les documents importants (tels le prospectus, les documents d'information clé pour l'investisseur, les statuts ainsi que les rapports annuels et semestriels) peuvent aussi être obtenus gratuitement auprès du représentant ou de l'agent payeur en Suisse.